

undefined - lundi 6 novembre 2017

SPORTS | LORRAINE

KARATÉ Grand Est

Le Grand Est a le vent en poupe



Jean-Luc Haas et son comité auront en charge sept compétitions fédérales sur le sol du Grand Est.

La Ligue du Grand Est a tenu ce dimanche sa première assemblée générale à la Maison des sociétés sous la présidence du local Jean-Luc Haas. L'occasion d'un tour d'horizon.

Quatrième région de France ! Avec 20.122 licenciés répartis sur 10 départements, le Grand Est pointe au quatrième rang fédéral, loin de l'Île-de-France avec ses 62.235 adeptes. A savoir que la Ligue compte 394 clubs mais aussi 14 athlètes de haut niveau, dont 11 Lorrains. Quatre d'entre eux sont même dans un pôle : Jessie et Steven da Costa (Mont-Saint-Martin) ainsi que les Villarois Ugo Heim et Fenny Zucker.

Un modèle sportif. Toujours du côté des chiffres, la Ligue compte 195 juges et arbitres, 231 entraîneurs, 2.492 ceintures noires, 1.052 enseignants. A cela, on ajoutera la création d'une équipe technique régionale dirigée par la Lorraine Marjorie Lock. Cette structure sera chargée du haut-niveau, de l'arbitrage, de la formation et des grades.

Rendez-vous. Sept championnats de France à venir ! Le calendrier s'annonce très chargé pour les couleurs du président Jean-Luc Haas au niveau fédéral. Surtout à Reims avec la Coupe de France pupilles (19 et 20 mai), les championnats de France seniors de combat (14 avril) et la coupe de France para-karaté (15 avril). A cela, on ajoutera le trophée Kung Fu Kids à Biesheim (3 décembre), les championnats de France contact à Charleville (17 mars), la coupe

de France Wado-Ryu à Strasbourg (11 février) ainsi que les championnats de France des Ligues à Châlons-en-Champagne (17 février).

Droits d'inscription. Le principal débat de cette assemblée a concerné les droits d'inscriptions fixés par la Ligue pour les coupes et les championnats (3 € en individuel et 8 par équipes). Cela afin d'éviter des désistements abusifs sur les compétitions qui peuvent atteindre un taux de 45 %.

undefined - lundi 6 novembre 2017